

## RELEVÉ DE DECISIONS BUREAU DU LUNDI 8 MARS 2021 à 20h00

Date de convocation des conseillers : 01/03/2021

Délégués présents :

En Présentiel : Bernard BLAIMONT ; Daniel THOMAS ; Jean – Marie OUDART ; Marie – France KUBIAK ; Lionel VUIBERT ; Jean – Paul DOSIERE ; Pascal MAUROY ; Bernard MAIRIEN ; Nicolas POIRET ; Guy CAMUS ; Yves BREDY ; Alain LAMORLETTE  
Cédric PATE ; Gilles DUANT ; Didier BEGAUD. Sébastien LAURENT ; Thierry MERCIER Benoît DELETANG.

En Visioconférence : Jean – Luc PETRE ; François JUSTINE ; Christian BELLOY.

Absente excusée : Chantal HENRIET

Conseillers Départementaux et autres invités : Françoise JEANNELLE (présente en présentiel) ; Hugues MAHIEU (présent en présentiel) ; Brigitte LOIZON (présente en visioconférence).

Le compte–rendu du Bureau du 8 février 2021 est validé sans remarque.

### 1) Préparation des principales décisions à proposer au Conseil du 30 Mars 2021 :

Le Bureau valide les propositions présentées :

- Ordre du jour et lieu (salle des fêtes de Boulzicourt) pour le Conseil,
- Prise de la compétence mobilité locale,
- Programme d'actions et fiches budgétaires sans augmentation des taux de fiscalité et utilisation de l'ordre de 40 % de l'excédent de l'année 2020 (au cours de laquelle peu d'opérations importantes ont pu être engagées avec la crise sanitaire),
- Adhésion à la Société d'Economie Mixte Energies Renouvelables Ardennes,
- Adaptation des modalités d'aides du Contrat de Territoire avec le Département,
- Maintien des aides aux accueils périscolaires selon le calcul en heures d'accueil enfant au réel.

### 2) Délibérations 'développement économique'

#### 2.1) Subvention 2021 à l'Agence de développement économique des Ardennes (Ardennes Développement) :

Le Bureau décide à l'unanimité d'augmenter la subvention à 12 522 € soit + 4 000 € en raison du déploiement des projets d'énergie renouvelable à soutenir dans le cadre de la SEM.

A total notre contribution 2021 à Ardennes Développement est de 15 065 € avec partie cotisation (23 614 € sollicitée) car il est estimé que les dépenses de personnel au titre du développement endogène sont trop importantes par rapport aux interventions locales réalisées.

#### 2.2) Remises sur loyer des pôles d'entreprises pour entreprises fortement impactées par la crise sanitaire :

Le Bureau décide à l'unanimité une gratuité de 3 mois de loyers et le cas échéant de taxe foncière au titre des mois d'avril mai juin 2021 pour les entreprises suivantes :

- Pôle d'entreprises des Vieux Moulins à Attigny : Christophe Prud'hon (conception métallerie) et SAS Jazz and Beer (distribution boissons événementiels),
- Locaux SOCOTEP à Signy-l'Abbaye : SARL Alu Soudure Diffusion (construction structures pour concerts et festival).

### 3) Délibérations « Développement touristique » :

#### 3.1) Attribution marché de travaux nouveau espace jeux sur sable Domaine de Vendresse :

Le Bureau valide à l'unanimité la proposition de la Commission d'Appel d'Offre pour attribution à l'entreprise Yauque Compagny avec un montant de 124 500 € HT.

#### 3.2) Demandes de subvention au titre du Contrat de Territoire du Département :

Le Bureau valide à l'unanimité les demandes suivantes :

- Nouveau espace jeux sur sable du Domaine de Vendresse et aménagements complémentaires :  
Coût 140 000 € HT aide sollicitée à hauteur de 25 % en complément aide DETR sollicitée (30 %),
- Aménagement sentier Rimbaud à Chuffily Roche et Voncq  
Coût 118 800 € HT aide sollicitée à hauteur de 25 % en complément aide LEADER (21%).

### 4) Délibérations « Habitat » :

#### 4.1) Attribution marché de travaux rénovation thermique immeuble rue Pré Waguet à Poix-Terron (5 logements et espace bureaux) :

Le Bureau valide l'unanimité la proposition de la Commission d'Appel d'Offre pour l'attribution aux entreprises suivantes :

Lot 1 VRD : SARL La Grande Ruelle pour 6 250 € HT

Lot 2 Menuiseries : SARL J-Pierre Martin pour 16 500 € HT et option isolation sol bureaux pour 300,73 € HT

Lot 3 Isolations : SARL J-Pierre Martin pour 50 000 € HT

Lot 4 Revêtements : Société Jacquemard Jacky pour 17 805 € HT et option isolation bureaux pour 4 836 € HT

Lot 5 Peintures : Société Defrance pour 11 831,75 € HT et option sur existant de 9 691 € HT

Lot 6 Electricité : Société RJ Sono pour 8 596 € HT et variantes compteur énergie 420 € HT et remplacement appareillages 3 510 € HT

Lot 7 chauffage ventilation : Société Cogebim pour 81 000 € HT et variante PAC Daikin – 3 000 € HT

Soit coût total marché de travaux 207 740,73 €

Le plan de financement est :

Coût avec études et maîtrise d'œuvre 236 435 € HT soit 265 152 € TTC

Subvention Contrat de Territoire 47 287 €

Région Climaxion 29 258 €

Etat (DSIL) 70 931 €

Valorisation CEE 7 900 €

Reste à charge 109 776 €

4.2) Demande de Subvention pour le fonctionnement 2021 de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement ADIL des Ardennes :

Le Bureau décide à l'unanimité d'allouer une subvention de 1 000 € (comme pour 2020).

4.3) Avenants marché de travaux rénovation logement Saulces-Monclin (ancienne mairie école) :

Le Bureau valide à l'unanimité la proposition de la Commission d'Appel d'Offre suivante :

- Avenant n° 1 lot 6 peintures + 1 123,10 € HT  
(pose toiles de verre sur murs friables)
- Avenant n° 2 lot 3 menuiseries + 259 € HT  
(remplacement d'un vitrage isolant)
- Moins-value lot 8 chauffage – 880 € HT  
(changement modèle VMC)

4.4) Fixation de loyers logements :

Le Bureau décide à l'unanimité les propositions de loyers mensuels hors charges suivants :

- Logement F5 Bouvellemont (ancien presbytère de 105m<sup>2</sup>) 550 €,
- Logement F3 Saulces-Monclin (ancienne mairie école 80 m<sup>2</sup>) 450 €,
- Révision du loyer de la maison expérimentale F4 de Chaumont-Porcien (rue des Tonneliers) réduction de 638,84 € à 590 € hors charges.

**5) Délibérations Services à la population :**

5.1) Convention 2021 de fonctionnement des multiaccueils de Boulzicourt, Poix-Terron, Saulces-Monclin et Attigny :

Le Bureau décide à l'unanimité au vu du compte d'exploitation 2020 et du budget prévisionnel 2021 présentés par l'association de Territoire Familles Rurales gestionnaire de :

- Ne pas verser les soldes de subventions prévisionnelles 2020 (10% du total) et de demander au gestionnaire le versement des excédents 2020,
  - o Microcrèche d'Attigny  
Trop versé 2020 9 761 € + excédent 2020 de 30 305,19 € soit montant à recevoir de 40 066,69 €
  - o Multiaccueil de Boulzicourt  
Solde 2020 non versé 10 345 € (10 % subvention prévisionnelle)  
excédent 2020 (sans le solde) 11 668,29 € à recevoir
  - o Multiaccueil de Saulces-Monclin  
Solde 2020 non versé 9 000 € (10% subvention prévisionnelle) solde restant 2020 à verser 134,11 €
  - o Multiaccueil de Poix-Terron  
Solde 2020 non versé 9 445 € (10 % subvention prévisionnelle)  
excédent 2020 (sans le solde) 15 021,18 € à recevoir.

- Accepter à titre exceptionnelle une majoration de la participation pour frais de gestion compte tenu des difficultés liées à la crise sanitaire et au résultat excédentaire (participation sur la base de celle de 2019 +5%),
- Engager la convention de partenariat 2021 suivant les modalités financières suivantes :

Multi – accueils	Dépenses prévisionnelles	Subvention prévisionnelle Crêtes	Aide CAF CEJ prévisionnelle	Reste à charge Crêtes
Boulzicourt	309 410 €	107 810 €	50 194 €	57 616 €
Poix Terron	285 310 €	98 500 €	54 080 €	44 420 €
Saulces Monclin	299 350 €	107 140 €	49 604 €	57 537 €
Attigny	226 000 €	67 200 €	56 984 €	10 216 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 120 070 €</b>	<b>380 650 €</b>	<b>210 862 €</b>	<b>169 789 €</b>

#### 5.2) Attribution marché de travaux béguinage de Poix-Terron suite négociation :

Le Bureau valide à l'unanimité la proposition de la Commission d'Appel d'Offre pour l'attribution aux entreprises suivantes :

**Lot n° 1 «Maçonnerie » à l'entreprise Vallogia,**

(montant de 127 000 € HT)

**Lot n° 2 « Murs à Ossature Bois Charpente » à l'entreprise Preux,**

(montant de 165 539,59 € HT)

**Lot n°3 « Couverture» à l'entreprise Couvreur de France,**

(montant de 47 226,28 € HT )

**Lot n°4 « Menuiseries extérieures aluminium» à l'entreprise Lempereur,**

(montant de 120 000,00 € HT)

**Lot n°5 «Enduit sur Isolation Thermique par l'extérieur» à l'entreprise VJF Façade,**

Option BSO sans surcoût. Soit un montant de 78 667,10 € HT €

**Lot n°6 «Cloisonnement Isolation Menuiseries Intérieures » à l'entreprise Façon Bois,**

avec l'option 1 « Ouate de cellulose en plafond » à – (moins) 4 100 € HT.

Soit un montant de 75 900,00 € HT.

**Lot n° 7 : «Cuisines» à l'entreprise Frenois,**

(montant de 27 606,00 € HT)

**Lot n°8 : «Electricité» à l'entreprise Sokelec,**

Option «Câblage blindé» pour un montant 2 960 € HT.

(montant de 49 177,00 € HT)

**Lot n°9 : «Plomberie » à l'entreprise Brunet Bonnange,**

Avec l'option 2 « robinet extérieur » à 230,00 € HT.

( montant de 32 809,00 € HT)

**Lot n°10 : « VMC Double flux » à l'entreprise Brunet Bonnange,**

( montant total de 47 845,00 € HT)

**Lot n°11 : « Revêtements de sols », à l'entreprise Decosols,**

(montant de 35 224.80 € HT)

**Lot n°12 : « Peintures » à l'entreprise Decosols,**

(montant de 18 661,20 € HT)

**Lot n°13 : « Terrassement VRD » à l'entreprise PONCIN TP,**

(montant de 204 582,05 € HT)

**Lot n°14 : « Panneaux Photovoltaïques » à l'entreprise Ecosolar,**

(montant de 31 837,00 € HT)

**Lot n°15 : « CESI-Chauffe- Eau Solaire Individuel »**

Aucun pli n'ayant été remis, le lot est déclaré infructueux et est relancé auprès de 4 entreprises.

**Lot n°16 : « Etanchéité à l'air » à l'entreprise Mesur'Air, de Prez avec l'option 1 « Sensibilisation » retenue pour 275,00 € HT.**

Soit un montant de 4 300,00 € HT.

### 5.3) Programme d'animations séniors 2021 demande de subvention Contrat de Territoire avec Département :

Le Bureau valide à l'unanimité le programme dans les domaines de la santé, de la prévention sécurité, des activités intergénérationnelles, manuelles et bricolage, ateliers culinaires, animations culturelles et sorties.

Le coût estimatif est de 41 380 € (dont 32 000 € de salaire de l'animatrice à temps plein) et le plan de financement suivant :

Subvention Contrat de Territoire 25 %	10 345 €
Recettes des ateliers et animations	1 159 €
Resta à charge	29 876 €

Le Bureau décide à l'unanimité la création d'une régie pour ces animations avec 3 tarifs :

1 € par séance de cinéma,

2 € pour atelier manuel,

7 € pour ateliers cuisine.

### 5.4) Convention 2021 pour programme d'animations partagés avec le Centre Social de la médiathèque de Signy-l'Abbaye :

Le Bureau valide à l'unanimité le programme d'animations partagées dans le domaine de l'enfance et de la parentalité (7 programmes pour 3 951 € de participation), de la jeunesse (6 programmes pour 5 920 € de participation), des actions sociales (4 programmes pour 2 629 € de participation) et des animations seniors (3 programmes pour 2 500 € de participation) soit un total de participation de 15 000 €.

Une convention de mise à disposition des 6 animateurs concernés de la commune de Signy-l'Abbaye sera engagée.

## **6) Délibérations « Transition énergétique et écologique » :**

### 6.1) Convention Plan Climat Energie Communal avec Launois sur Vence :

Le Bureau valide à l'unanimité cette convention pour accompagnement technique et financier des projets en partenariat avec l'Agence Locale de l'Energie.

## 6.2) Programme Natura 2000 Vallée de l'Aisne :

Le Bureau donne un avis favorable unanime à cette évolution de périmètre pour le site « prairies de la vallée de l'Aisne ».

## 7) Délibérations « Vie associative, sport, culture » :

### 7.1) Animation et programme culturel 2021 avec demande de subvention Contrat de Territoire :

Le Bureau valide à l'unanimité le programme présenté (animation coordination par animateur à temps plein, cinémas plein air, agenda partagé, forum des associations, 3<sup>ème</sup> festival rencontres et cinémas sur les crêtes) pour un coût total de 52 390 € avec le plan de financement :

Subvention 25 % Contrat de Territoire	13 097 €
Reste à charge	39 293 €

## 8) Délibérations « Finances et Mutualisation » :

### 8.1) Engagement prêt pour travaux d'aménagement du logement de Saulces-Monclin (ancienne mairie école) :

Le Bureau retient à l'unanimité l'offre de la Banque Postale pour un prêt de 63 000 € à taux fixe de 0,89 % sur 20 ans à échéances trimestrielles constantes.

### 8.2) Groupement de commande pour acquisition défibrillateurs avec les communes :

Le Bureau décide à l'unanimité la mise en place de ce groupement de commande selon les modalités suivantes :

- Programmation en 2 marchés : le premier en 2021 prioritairement pour les ERP de catégorie 4 (obligatoire dès cette année), le second en 2022 pour les autres ERP,
- Communauté de Communes coordonnateur du groupement,
- Composition du marché : fourniture et pose de défibrillateur automatisé avec boîtier extérieur et accessoires ainsi que prestation de maintenance,
- Engagement d'une convention d'adhésion au groupement,
- Paiement directe auprès du fournisseur retenu.

Didier BEGAUD demande que chaque commune puisse être équipée même si pas d'obligation légale afin de garantir une couverture complète du territoire, une aide aux petites communes pourra être débattue.

### 8.3) Nouvelle convention de mandat avec le SIVOM Jean Mermoz pour la rénovation thermique du pôle scolaire de Chaumont-Porcien :

Le Bureau valide à l'unanimité cette nouvelle convention du mandat pour le changement de l'intégralité des fenêtres et des portes, installation des volets roulants et isolation des panneaux en amiante (sans désamiantage) avec le plan de financement suivant :

Coût	425 000 € HT
Contrat de ruralité (Etat)	30 %
Contrat de Territoire (Département)	25 %
Certificat d'Economie d'Energie	
SIVOM	200 000 €

La Communauté de Communes engagera les travaux, encaissera les subventions et refacturera intégralement le reste à charge au SIVOM.

**9) Questions diverses :**

9.1) Mise en place animation pour élaboration nouveau projet de territoire :

Le Bureau valide à l'unanimité les modalités d'élaboration de ce projet de territoire qui servira de base à la mise en place du Pacte Territorial de la Relance et de la Transition Ecologique avec l'Etat, la Région et le Département.

L'important travail d'animations concertation sera accompagnée par des référents de l'Union Nationale des Acteurs du Développement Local (UNADEL) et de « Citoyens et Territoire Grand Est » avec les missions suivantes :

- Sensibilisation et mobilisation des élus (plus particulièrement les nouveaux) autour de ce projet d'aménagement et de développement local.
- Travail sur les fondamentaux du territoire pour son développement,
- Formation des élus volontaires et des chargés de missions sur l'animation des réunions,
- Revitalisation du Conseil de Développement et de la participation citoyenne.

Le coût de ces prestations est de 10 000 € HT avec un financement LEADER à hauteur de 64 %.

